L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux : 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.

JEUDI, 23 AVRIL 1885.

CONFÉRENCE DE MR GAYARRÉ.—Nous sommes heureux d'apprendre que les billets se placent très rapidement pour cette conférence. Il est certain des aujourd'hui que l'élite de notre population sera samedi au Tulane University Hall.

C'est une étude sur les Créoles que lira le brillant conférencier; étude qui n'a rien de commun avec ces *lectures* lourdes et pédantesques dont on nous gratifie quelquefois; qui ne sont qu'un indigeste travail de compilation, des pommes prises au jardin du voisin et que l'on fait siennes, sans même savoir parfois les disposer dans le panier où on les entasse.

La conférence de M. Gayarré est très solide comme fond, elle est charmante, elle est pimpante comme forme. Et puis, elle lui appartient en propre.

Fidèle au goût qui ne l'a jamais quitté au cours de sa carrière bien remplie, il fait encore là de l'histoire; mais de l'histoire anecdotique, attestant qu'il connaît excellemment son sujet et que la verve est toujours en lui. Celui-là, du moins, peint d'après nature.

SPECTACLE ET LOTERIE.—C'est après-demain, au théâtre du Fort Espagnol, qu'aura lieu la soirée donnée dans un but de bienfaisance. Le spectacle choisi est un drame populaire : *Leah the forsaken*, joué par une troupe d'ensemble et dont le premier rôle sera tenu par Mlle M. E. Gallagher.

La pièce a déjà une valeur suffisante par elle-même pour attirer la public; néanmoins, afin de prêter encore plus de force à la tentation, les organisateurs de cette représentation y ont ajouté l'attrait d'une loterie : une montre d'or—18 carats—émaillée et incrustée de diamants.

Toute personne, en prenant un billet, recevra un numéro lui donnant la chance de gagner cet élégant bijou. Le tout pour la somme de 25 cents.

Voilà le moment où les soirées sont charmantes sur les bords du Lac. Essayez-en.

DIME MUSEUM.—Arrêtez-vous devant la porte de ce Museum-Theatre. Vous y remarquerez une collection nombreuse de photographies vous donnant une idée de ce que l'on peut voir à l'intérieur de ce prospère établissement, et sûrement cette petite exhibition vous décidera à entrer. Nous ajouterons qu'une fois qu'on connaît le Dime-Museum, dont le nom vous indique le prix, on y retourne forcément.

ACADÉMIE DE MUSIQUE. — Le public a pris goût à *Esmeralda*; la moyenne des recettes est plus que satisfaisante et vous verrez qu'avant dimanche—soirée et matinée—le maximum sera atteint une ou deux fois tout au moins.

Il faut le reconnaître, d'ailleurs, si l'ouvrage a son prix, la troupe du Madison Square Theatre, de New York, a aussi le sien : les divers artistes qui la composent, se sont vite popularisés. Tant et si bien que le directeur qui sait que la popularité doit s'affirmer à la caisse, a renouvelé l'engagement de cette compagnie.

Après avoir joué *Esmeralda*, toute la semaine, elle reprendra, dimanche prochain, la comédie-drame, si fréquemment applaudie, si fréquemment redemandée : *Hazel Kirke*.

Donc Mr Mapherret, le trésorier, peut rêver que cette Thèbre du repos n'est pas encore venue pour lui et que, de tels sujets demeurant à l'Académie de Musique, il aura les mains pleines. Il sait, du reste, comment répondre à la foule : nul ne le fait mieux que lui. Il figure au premier rang de ces employés que l'on aime à retrouver chaque année à leur poste.

Ce soir sixième représentation d'*Esmeralda*.

THÉATRE ST-CHARLES.—*Victor Durand* est un de ces drames faits au goût du public américain; une de ces œuvres dont la donnée et le dénouement sont en accord parfait avec la morale.

Rien de bien nouveau dans l'ouvrage; mais de l'intérêt toujours. C'est pourquoi la reprise en a si complètement réussi. En pareil cas *bis repetita placent*.

La troupe du théâtre Wallack, maintenant au St-Charles, peut rivaliser avec chacune de celles qui l'ont précédée ici; quelques-uns des sujets nous laisseront d'eux le souvenir le plus flatteur.

Victor Durand sera encore le spectacle de ce soir.

On annonce pour dimanche la première représentation de *Diplomacy*, par la même troupe.

THEATRE DE L'OPÉRA.—Les Indiens Mayas, du Yucatan, sont toujours à l'Opéra, mais ils n'y demeureront, on le sait, que quelques jours de plus.

Nous avons dit et nous le répétons, c'est là un spectacle tout à fait à part; un tableau en raccourci de ce qu'étaient les Indiens du Mexique à l'époque de la découverte. Cette représentation du passé, dans toute sa naïveté, est intéressante et curieuse.

Prix d'entrée : 50, 25 et 10 cents.

THÉATRE FARANTA. — *Oncle Tom's Cabin* ne le cède en rien à aucune des pièces qui l'ont précédé. Ce drame à sensation et à grand spectacle remplit tous les soirs l'immense théâtre de Mr Faranta qui a le rare privilège de conserver la vogue tout le long de l'année.

Les matinées ont lieu le mercredi, le samedi et le dimanche. Prix, 10 cents.

Oncle Tom's Cabin sera joué jusqu'à nouvel ordre.

Le *Peuple*, journal du prince Napoléon, a publié un article d'adieu de son rédacteur en chef, M. Paul Lengle, qui débute en ces termes :

A dater d'aujourd'hui, mes amis et moi abandonnons la rédaction du *Peuple*.

Nous avons employé toute notre énergie à rendre la grande cause dont nous sommes les serviteurs passionnés son caractère démocratique et sa physionomie nationale, qu'une politique réactionnaire, profanatrice de l'idée napoléonienne cherchait depuis trop longtemps à dénaturer.

Nous avons enoncé mes tous nos soins toute notre bonne foi, toute notre bravoure à ceux qui tant pour nos adversaires qui pour nos partisans qu'il ne pouvait y avoir rien de commun entre les bonapartistes, ces fils respectueux et dévoués de la Révolution française, et les hommes sans convictions qui ne gardent l'étiquette d'impérialiste que pour mieux tromper le peuple sur leur accord avec les d'Orléans.

Nous avons enfin conservé nos drapeaux et forts à démontrer que, dans l'état actuel des partis, il ne pouvait y avoir de tactique possible, dans la prochaine campagne électorale pour les napoléonistes qui ne veulent à aucun prix faire alliance avec les royalistes et qui ne peuvent, à aucun prix républicains tant que ceux ci ne feront seront à reconnaître la nécessité d'organiser sur les bases du principe démocratique, le pouvoir exécutif de la République.

Aujourd'hui, la lumière est faite les équivoques ont pris fin, la démonstration est complète. En allant plus loin, nous pourrions dépasser notre but.

Si nous avons tenu, en effet, à désaouer les renégats qui ne méritent l'impérialisme chez les ouvriers de Paris, nous ne voulons pas risquer, dans la mêlée d'une lutte électorale, d'égarer nos compagnons dans ceux qui ne seraient indignes, nous en doutons pas, le jour prochain où ils verront à quelles trahisons on les conduit.

Voici la lettre du prince Napoléon à M. Lenglé dont il est question plus haut :

Paris, le 13 avril 1885.

Mon cher Lengle,

Dans les graves circonstances que traverse le pays, vous vous êtes déterminé ainsi que vos autres amis, à cesser de rédiger le journal le *Peuple*.

J'ai approuvé vos motifs et compris vos raisons.

Aujourd'hui, le journal d'où vous êtes sortis réclame avec un empressement étourdi la dissolution, piège grossier dans lequel les royalistes, profitant comme ils l'ont toujours fait d'un malheur de guerre, essayent d'attirer la France pour tuer la République.

La politique que vous avez soutenue est loyale, désintéressée, patriotique, ne laissez pas croire que nos véritables amis puissent en suivre une autre.

Votre affectionné

NAPOLÉON.

Une drague de 600 tonnes vient d'être lancée des chantiers de construction de MM. Simons et Co. à Renfrew (Ecosse). Cet appareil est muni d'une machine de 350 chevaux de force et peut draguer à une profondeur de 32 pieds (9m, 75). Il est destiné au port d'Aberdeen.

Deux dragues, sortant des chantiers des mêmes constructeurs, viennent de subir leurs essais de machines sur la Clyde. Après avoir fourni une course de 9 nœuds à l'heure, les propulseurs ont été arrêtés très rapidement, et l'échelle à godets a été projetée de l'avant de la drague et immergée à 30 pieds de profondeur (11m 90) au-dessous du niveau de l'eau. Cette manœuvre qui a pu s'exécuter avec grande facilité, prouve de draguer des bancs de sable ou le long des quais. Les deux paires de machines à vapeur sont du système Compound, à condensation par surfaces, d'ensemble 500 chevaux de force et sont disposées de manière à ce que chaque partie puisse être utilisée alternativement pour le dragage. Les deux chaudières, en tôle d'acier, sont chargées à la pression de 80 livres (environ 36 kilog.). Les roues d'engrenage et les godets sont tout en acier doux. Ces dragues ont été construites par M.M. Simons et Co pour la direction du port de Valence.

On parle de la fille d'un riche banquier qui va se marier prochainement.

—Elle n'a pas une jolie figure.

—C'est vrai ; mais, vus de dot !

L'EXPOSITION UNIVERSELLE

DE LA

NOUVELLE-ORLÉANS.

Le concert donné par la direction de l'Exposition au *Pickwick Club* a réuni hier soir une foule considérable. Les recettes de l'entrée ont été de $3,651 55. Aujourd'hui, l'Université de Chautauqua célèbrera dans le *Music Hall* la fête dédiée à Shakespeare. On entendra à 1 heure, dans la salle de concert, plusieurs dissertations intéressantes.

Nous avons reçu de M. JUAN ARTURO CERTUCHA, la lettre suivante qui n'a pas un rapport très éloigné avec les faits-divers de l'Exposition Universelle :

Monsieur le Rédacteur,

Je suis à la fois l'ami intime et le compatriote de M. José Aviles, habile compositeur de musique de Mexico et auteur de divers motifs de danses sur des rhythmes nationaux, qui ont un grand succès à la Nouvelle-Orléans, grâce aux concerts de la musique du 8me régiment de cavalerie mexicain.

Or en passant hier devant l'exposition de pianos Jupins Hart, située dans la galerie de façade du *Main Building*, S 54, 55, j'ai aperçu une edition orléanaise de *A media noche*, ou chant arrangée par un M. Francis et dédiée au chef de musique Exarazon Payen.

Dans le texte et sur la couverture de cette édition, sur la vanité de laquelle l'auteur ne touche naturellement aucun droit, nulle mention n'est faite du nom de José Aviles, l'auteur de cette composition bien populaire au Mexique.

M étant renseigné auprès du pianiste qui joue sur les instruments de cette estrade, j'en ai reçu la réponse suivante : "Nous ne connaissions que le nom de l'auteur de ce motif musical, et M. Payen, à qui nous l'avons demandé, a déclaré qu'il ne le connaissait pas non plus."

Inutile de vous ajouter qu'il est parfaitement invraisemblable et inadmissible que M. Payen ait pu perdre de vue à ce point les intérêts d'un de ses compatriotes, et qu'il ait pu accepter de paraître complice d'une telle piraterie, en autorisant ces éditeurs à se servir de son nom, même en forme de dédicace. Du reste, le *Times Democrat*, le *Picayune* et l'*Abeille* ont publié plus de vingt fois, dans leurs programmes de concert le nom de José Aviles comme étant celui de l'auteur de la pièce *A media noche*.

Agréez, J. A. CERTUCHA.

Nous nous garlerons bien de gâter par un long commentaire cette lettre un peu vive, mais d'apparence assez fondée, et qui a reçu ce matin, nous assure-t-on, l'hospitalité des colonnes de tous nos confrères de la presse orléanaise.

Toutefois, si nous saisissons bien le sens de cette épître, l'ami de l'auteur mexicain se plaint principalement de l'omission du nom du compositeur de Mexico, sur l'édition un peu "*libre*", qui vient de voir le jour ici.

Quant à la frustration de tout bénéfice sur sa propre œuvre, dont est frappé le musicien étranger, par le fait de l'absence de tout traité international sur la propriété artistique et littéraire, l'auteur de cette lettre ne songe même pas à s'en plaindre.

C'est surtout aux producteurs de la pensée que s'applique le distique latin :

Sic vos non vobis mellificatis apes.

Nous avons jadis appelé l'attention de nos lecteurs sur l'intéressante exposition de la compagnie du canal de Panama, installée dans l'allée centrale du palais du gouvernement, auprès du pavillon de la poste.

Nous rappelons aujourd'hui au public, que c'est à 1 heure que sera prononcée, au *Produce Exchange*, l'intéressante conférence de M. CHARLES COLSÉ, de New-York, sur l'état actuel des travaux isthmiques et spécialement sur la grande influence économique qu'aura l'ouverture du canal à tirer à engage sur le commerce de la vallée du Mississipi. L'entrée du *Produce Exchange* sera entièrement ouverte au public. Nous engageons vivement tous ceux de nos concitoyens que cette grande question intéresse à assister à cette dissertation économique.

Demain, l'ABEILLE publiera un compte-rendu aussi complet que possible de la conférence de M. CHARLES COLSÉ.

Nous apprenons le départ de la Nouvelle-Orléans de M. CH. FLATTEAU, représentant de la célèbre maison DECAUVILLE AINÉ, dont la belle exposition industrielle fait l'honneur de la section française. La représentation des chemins de fer portatifs Decauville est laissée à la Nouvelle-Orléans à notre concitoyen M. HAUBIMAN, de la renommée fonderie EDWARDS et HAUBIMAN.

Le comptoir de vente des numéros de l'Abeille est installé dans la galerie des machines du Main Building au pen en arrière de la section française, auprès de l'escalier de la grande Rotunde de Willimantic. (Pateaux G. 15 et FF. 14.

L'armée portugaise était restée à peu près stationnaire depuis les guerres de 1812 durant lesquelles le Portugal avait déployé, comme on le sait, une vigueur peu commune. Elle n'avait pris part, depuis lors, qu'à la répression de quelques insurrections sans importance. Quelques hommes politiques considérables avaient cependant insisté sur la nécessité de suivre l'exemple des nations européennes ; bien que sa situation géographique semble mettre le Portugal à l'abri d'une invasion, ce pays possède encore de nombreuses et vastes colonies.

Les événements de 1866 et de 1870 sont survenus ; la guerre carliste a ravagé l'Espagne, et les inspirations d'une politique prévoyante ont fini par l'emporter sur les conseils de la routine. Les Chambres ont invité le gouvernement à présenter une nouvelle loi de recrutement et un projet de réorganisation militaire. Aux termes de ces lois, qui ont été promulguées récemment, l'effectif de l'armée portugaise atteindra 120,000 hommes. L'armée restera placée sous le commandement personnel et direct du souverain. L'état-major général comprendra 2 maréchaux d'armée, 9 généraux de division et 24 généraux de brigade.

Une expérience des plus intéressantes et des plus importantes a été faite récemment, en France, M. Cochery a fait essayer un système de correspondance télégraphique et téléphonique simultanée, sur les câbles souterrains qui relient Paris à Beauvais (la distance est d'environ 100 kilom.). Les transmissions télégraphiques n'ont pas été interrompues, pendant les conversations de Paris à Beauvais, et réciproquement, sur les mêmes fils. Les appareils expérimentés sont connus sous le nom d'appareil Monicke.

Catarrhe chronique.

C. W. Mellier, 106 South Fourt street, St. Louis, âgé de vingt ans, souffrait beaucoup d'un catarrhe chronique qui était devenu inquiétant. Lorsqu'il se confia aux soins du Dr Hartman, il y a deux mois, celui-ci lui dit qu'il lui faudrait six mois pour le guérir. Mais l'amélioration a été plus prompte que ne le pensait le docteur et déjà la maladie est complètement enrayée. Avant le traitement il lui était impossible de respirer du nez ; maintenant il le peut facilement, et il le doit au PERUNA.

James Dunn, 1310 Gay street, St-Louis, avait un catarrhe depuis 1870. Voici ce qu'il a dit à notre rapporteur : "J'ai pris la maladie à Memphis. Ma tête fut la première atteinte, puis la gorge, et il se déclara une mauvaise toux. Je consultai plusieurs médecins qui déclarèrent que j'avais une maladie de foie ; l'un d'eux m'assura que ma toux provenait de palpitations du cœur. Je n'ai rien pu faire pendant toute l'année qui vient de s'écouler. Je perdais haleine quand il fallait monter un escalier et mon cœur battait avec violence. Quant à l'appétit, il était à peu près nul. Après avoir mangé j'étais pris d'une toux si forte que je rejetais tous mes aliments. Impossible de marcher sans être essoufflé. Il y a cinq semaines j'allai voir le Dr Hartman, et aujourd'hui je ne tousse plus ; c'est une complète transformation. J'ai été traité au moyen du PERUNA.

Georgy Sauerbaum, 1929 Carr street, St-Louis, est un ancien client du Dr Hartman. Il dit qu'il a atrocement souffert d'un catarrhe de la tête et des poumons, mais qu'il est maintenant à peu près guéri, les poumons fonctionnent d'une façon normale et les douleurs à la tête ayant presque disparu. M. Sauerbaum est pénétré de reconnaissance envers le Dr Hartman ; il affirme que le PERUNA peut guérir toutes les maladies imaginables.

I. P. Dukehart, de Cumberland, Maryland, saint-sadant du B. & O. R. R. et Ohio, et ayant cela pharmacien), écrit : "Dr S. B. Hartman & Co., Columbus, O. Je n'ai employé qu'une bouteille de PERUNA entre mon fils et moi. Il avait la diphthérie ; il est maintenant bien. Quant à moi, ce médicament m'a radicalement guéri d'une grippe faiblesse que j'éprouvais depuis longtemps à la tête et qui était la conséquence d'une malaria chronique. Je n'ai jamais rien pris qui m'ait fait autant de bien. Ma femme en prend aussi en ce moment."

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Température du 22 avril 1885.

Thermomètre de C. DUHAMEL, Opticien.

	Fahrenheit	Centigrade
6 heures du matin	68	20
Midi	78	25½
3 P. M.	78	25½
6 P. M.	71	21½

Nlle-Orléans, Lun., 21 avril 1885, 2:00 p. m.

Températures (Fahrenheit) dans les villes suivantes :

Atlanta	76	Louisville, Ky	81
Augusta, Gle	80	Memphis, Tenn	80
Corsicana, Tex	—	Mobile, Ala	74
Cairo, Ill	80	Montgomery, Ala	80
Chattanooga, Tenn	80	Nashville, Tenn	79
Cincinnati, O	78	Nlle-Orléans, La	71
Davenport, Iowa	69	Omaha, Neb	56
Dubuque, Iowa	70	Pittsburg, Pa	83
Galveston, Tex	78	Savannah, Gle	76
Indianola, Tex	80	Shreveport, La	70
Keokuk, Iowa	69	St-Louis, Mo	69
Key West, Fla	76	St-Paul, Minn	54
La Crosse, Wis	61	Vicksburg, Miss	—
Leavenworth, Kan	55	Yankton, D. T	50

MARIAGES, NAISSANCES ET DECES.

Inscrits au Bureau de Santé dans les dernières 24 heures

Mariages.

Benito Lloveras à Mlle Agueda Prats.
S. L. Harrison à Mlle Alice Lott.
James Toole à Mlle Elizabeth Dusling.
Andrew Reukert à Mlle Emma E. J. Heintz.
James O'Reilly à Mme Mary Healy.
Antoine Carlisle Delery à Mlle Hélène Passalaqua.
Michael A. Scully à Mlle Flore V. Casse.

Naissances.

Mme Guiseppe Rastle, une fille.
Mme Guiseppe Bargulia, un garçon.
Mme Raphael Verandas, un garçon.
Mme Joseph Vanderhorst, une fille.
Mme Wm. J. J. Oakes, une fille.

Décès.

Puggy Curtis, 50 ans, Washington et 7ème.
Albert S. Davidson, 13 jours, 175 St-Pierre.
Charles D. Maxent, 6 mois, 491 Dryades.
Encarnacion Leal, 57 ans, 181 N. Rampart.
Clémentine Gargani, 6 mois, 237 St Pierre.
Eugène Morran, 43 ans, 214 Gasquet.
Michael Schaffer, 69 ans, Clouet et St-Claude.
Joseph Sinon, 4 mois, Crape et Indépendance.

Voyageurs arrivés.

HOTEL ROYAL.

Michael O'Shaughnessy, Huntville, Ala ; C. H. Grosvenor, W. L. Kessinger, Athens, O. ; H. Michaels, San Francisco, Cal. ; Mlle L. L. Watt, Mlle J. Watt, San Rafael, Cal. ; Julie Rulens et sœur, Juan Guerra, Belgique ; Randolph Natill, St Mary ; J. O. Van Duser, New York ; E. J. Penfield, Kansas City ; Henry Lysles Jr., femme et fille, Mlle Lula Linton, Thomasville, Gle ; H. V. Loving, femme et 2 enfants, Louisville, Ky. ; A. B. Murray et femme, Charleston, S. C. ; M. et Mme Leo Strauss, Chicago ; Leon M. Carter et femme, Shreveport ; Mme Thombs, Mme S. K. Bond, Washington, D. C. ; D. P. Montague, L. E. Montague, Chattanooga.

Ventes inscrites aux bureaux de l'annotateur des aliénations :

Ernest Voysin à Mlle Marie Ducongé, un terrain et bâtisses dans l'Ilet compris entre les rues Galvez, Miro, St. Pierre et la Promenade Carondelet.....$900

Mme veuve J. A. Celles à Basilide Lasvigne ; un terrain et bâtisses dans l'Ilet compris entre les rues Marais, Villeré, Ste Anne et Dumaine.....$2,200

Mme veuve F. Cassagne à Marcellin Martin, un demi-intérêt dans un terrain et bâtisses dans l'Ilet compris entre les rues Mandeville, Dauphine, Espagne et Royale.....$500

Bertrand Saloy à Guiseppe Terranova, un terrain et bâtisses dans l'Ilet compris entre les rues Dauphine, Bourgogne, St-Philippe et Dumaine.....$2,400

Jean Ségassi à Joseph Lonario, deux terrains et bâtisses dans l'Ilet compris entre les rues Dauphine, Flood, Bourgogne et la propriété Saulet.....$300

Mme veuve J. W. Shearer et al. à Mme M. E. Hogan, deux terrains et bâtisses dans l'Ilet compris entre les rues Harmonie, Euphrosine, Laurel et Constance.....$1,000

M. F. Doullut, Jr., à M. F. Floranez, cinq terrains et bâtisses dans l'Ilet compris entre les rues Egania, Peters, Andry et Delaronde.....$3,100

F. P. Marcy à M. B. Muller. Io trois terrains et bâtisses dans l'Ilet compris entre les rues Clara, Willow, Euphrosine et Nouveau Chemin Couçuillé ; 2o deux terrains et bâtisses dans l'Ilet compris entre les rues Euphrosine, Clara, Magnolia et ledit Chemin.....$1,000

Cour civile de district.—David Wolf actionne la ville en recouvrement d'une somme qui lui est due pour services rendus sous la première administration dont M. Fitzpatrick a fait partie.

Thomas J. Brannaghan demande l'émancipation.

Les propriétaires de l'Hôtel St Charles réclament $575 à A. Drez, prix de location d'un magasin.

François Dupart vs Compagnie d'Assurances du Peuple—Réclamation de $775, montant d'une police d'assurance.

James Durel vs Ses créanciers—Cession des biens. Actif, $3,785 51 ; passif $7,050 81. Assemblée des créanciers le 25 du mois prochain, en l'étude de Charles J. Théard, notaire.

A. C. F. Drez vs Ses créanciers—Cession de biens. Passif, $6,104 56 ; actif, $5,114 06. Assemblée des créanciers le 25 mai, au bureau de Jules F. Meunier, notaire.

Arrêts rendus.—

Succession de Fanny Reid—Jugement en faveur de John H. O'Connor, le reconnaissant comme propriétaire d'un terrain et des bâtisses qui se trouvent, rue St-Louis, entre Roman et Prieur.

Succession de John et de Geo. Cromwell—Tableau des comptes approuvé et homologué.

Succession de Mme Mathilde C. Lund—Les enfants de la défunte reconnus comme ses seuls héritiers.

Succession de Mme Hélène M. Wickliff—Elias P. Ladreo reconnu comme légataire et mis en possession de l'héritage.

Adler, Goldman & Cie. vs N. C. Snider & Son—Jugement de $7512 contre le défendeur et la Banque Nationale de l'Union.

Cour Criminelle.—Section A—juge Roman—Le ministère public a mis fin aux poursuites qu'il dirigeait contre George Washington, accusé d'être mutilamment dans une querelle dans l'intention d'y commettre un délit.

Marie Francis, femme de couleur, est accusée de grand larcin : Chester Gahill, Joseph Hodson, Martin Feeney et John Lewis, de petit larcin. Tous protestent de leur innocence.

Section B—juge Baker—F. Livart n'est reconnu coupable de détournement de fonds au préjudice de D. G. Murphy, et a été condamné à 2 mois de réclusion.

R. O'Donnell n'est avoué l'auteur d'un vol de 4 gallons de miel. Il a été envoyé à la Maison de Refuge.

Les plaintes contre James Dunn, alias, McCrell et Samuel Hunderson Jr., ont été retirées.

Procédures judiciaires—Les percepteurs de taxes et de licences d'Etat, MM. Cavanac et Houston, viennent de prendre une initiative devant laquelle ils s'étaient montrés hésitants jusqu'à ce jour, non pas qu'ils craignissent d'être évincés devant les tribunaux, mais bien parce qu'ils reculaient devant les ennuis auxquels ils s'exposeraient. Dans toutes les cours civils, ils ont ordonné des procédures contre des industriels en retard avec le trésor public.

A la cour du juge Houston, les actions sont contre Rosa Douglas, propriétaire du débit de liqueurs au coin des rues Conti et Chartres ; contre O'Leary & Dalton, directeurs d'un lieu d'amusements, et contre Boyd & Herrick pour la compression et l'emmagasinage de coton.

A la cour du juge Rightor, l'action est contre W. S. Saiter, fermier du chemin de fer du Fort Espagnol, qui doit $15,000.

Si d'ici dix jours ces contribuables délinquants ont omis de faire une réponse qui les justifie aux yeux de la loi d'abuser négligé de solder leurs licences ou refusent de les solder alors, la justice aura son cours, et il leur sera interdit d'exercer leurs industries.

Accidents.—Un garçonnet, Charles Redcliff, est tombé dans le canal Claiborne, entre les rues Montégut et Peters, hier matin, et se serait noyé, assurément, si du secours ne lui était arrivé à temps. Le petit bonhomme pêchait à la ligne. Peut-être est-ce une écrevisse qui l'a entraîné dans le canal ? Encore un acte méritoire à l'actif de la police ! c'est le sergent de ville Judice qui a sauvé le petit Moïse des eaux.

L'homme de couleur, John McCall, a eu, hier matin, plusieurs côtes fracturées d'un coup de pied de cheval, à l'écurie de M. Leonard, rue Baronne. Le malheureux patefrnjiera été admis d'urgence à l'hôpital.

Disparition.—La disparition d'un avocat bien connu ici, M. J. C. Coleman, a été portée à la connaissance du chef de la sûreté hier soir. L'absence de M. Coleman de sa demeure, chemin de Gentilly, non loin de l'avenue de Londres, remonte déjà à plusieurs jours ; mais sa famille espérant qu'elle ne se prolongerait pas trop longtemps n'y voyait pas un sujet d'alarme. Aujourd'hui, on craint que la brave homme n'ait été la victime d'un assassinat dont le vol aurait été le mobile. La police instituera d'actives recherches, dès aujourd'hui.

Feu.—A une heure du matin, hier, le feu s'est déclaré dans une épicerie située au coin des rues Douane et Derbigny, bâtisse occupée par J. E. Deuzer, et possédée par M. Benzine. Les dégâts sur le contenant s'élèvent à $50, et sur le contenant, à une somme un peu moindre.

Banditisme.—A la nuit tombante, hier, l'agent de police Imbau a tenté vainement de mettre en état d'arrestation deux bandits, à l'angle des rues Marigny et Moralès, les nommés Henri Stewart ou "Yellow Henry" et Frank Lyons. Les forcenés ont fait sous les pas du représentant de l'autorité, mais en le couchant en joue et lui faisant essuyer huit coups de feu. A son tour, Imbau s'est armé de son pistolet et l'a déchargé quatre fois sur les fuyards. Un frère de "Yellow Henry" se trouvait tout près de ce feu croisé et mourri, et a été atteint par une balle ; nous laissons le lecteur deviner où, après lui avoir dit que l'innocente victime de cette algarade devait tourner le d.....os à celui qui l'a blessé.

Conflagration.—Vers dix heures hier soir, un coin de l'horizon s'est embrasé et les cloches d'incendie se sont mis à sonner à toute volée. Aller aux renseignements n'était pas chose possible, vu la très grande distance qui nous séparait du lieu de l'incendie.

A une heure ce matin, la police suburbaine n'avait pas encore fait de rapport à la salle de police centrale ; ce qui nous met dans l'impossibilité d'en dire plus long à nos lecteurs. L'alarme, partie de la boîte 154, indiquerait, logiquement, que l'incendie était à l'extrémité de la rue du Canal. Plusieurs maisons ont dû être consumées, car pendant plus d'une heure, la lueur était parfaitement visible dans la partie centrale de la ville.

Paragraphes — Le gardien de la paix F. N. Smith, de la Station du Huitième *precinct*, a été renvoyé de la cour de police correctionnelle de M. Davey, eu égard à l'accusation de parjure qui pèse sur lui devant la cour criminelle.

— Le grand jury a trouvé fondée la plainte d'actes de violence déposée contre le juge d'instruction, M. Mooney.

— Le juge d'instruction de notre district, M. Burthe, a nommé hier, officiers de sa cour, MM. F. Chalard, Ben Bruneau, Fred. Wiegand et Pat. Kelly.

—Il y a sur les bords du Bayou St-Jean, à quelque distance du Fort Espagnol, une calute où gîtent des ouvriers-charpentiers. Des voleurs sont passés par là, l'avant-dernière soirée, et en ont enlevé des outils en grand nombre.

—Une fausse alarme d'incendie a été transmise hier matin, à une heure, de la boîte portant le No. 23.

—M. John Ponstein a été hier, la victime d'un vol de cigares. Il tient un magasin de tabac à l'angle des rues Orléans et Dauphine.

—Auguste Gastrell a été mis en jugement hier devant la cour criminelle, section A, pour le crime d'outrage dont il est accusé.

M. Charles Gounod—écrit M. Jules Claretie dans le *Temps*—a été le printemps où l'Opéra-Comique a mis en musique le concert qu'il vient de nous offrir avant mieux que les chansons des moineaux français. Il a fait exécuter, à Saint-Eustache, une œuvre nouvelle qu'il appelle la *Messe de Pâques*. (Œuvre austère et qui ne sent point l'opérette. "Elle est en pierre grise," disait-il lui-même à M. Rambaud. J'ai entendu à ce propos quelqu'un reprocher à Gounod de n'être trop inspiré de Palestrina. L'accusateur était-il donc si fortement nourri de Palestrina qu'il pût le reconnaître sans, à la première audition ? Ce qui est certain, c'est que Gounod est, en même temps qu'un créateur admirable, un savant en son art, d'une érudition impeccable.

Il l'a bien prouvé.

Un jour—il y a de cela vingt-cinq ans—un monsieur qu'il ne connaissait point vint le trouver chez lui après une audition du *Médecin malgré lui*, au Théâtre-Lyrique, et posa au compositeur cette question, bien faite pour étonnir un musicien complaisant—mais Gounod ne fut nullement étonné.

—Monsieur, j'ai fait un pari que, grâce à vous, je vais perdre ou gagner. J'ai parié que vous aviez inséré dans votre *Médecin malgré lui* des fragments entiers de Lulli.

—De Lulli !.... Vraiment, monsieur ?

—Parfaitement. Je ne sauviens fort bien d'avoir entendu déjà certains morceaux du *Médecin malgré lui*, à la Comédie-Française, dans les intermèdes du *Bourgeois gentilhomme*. Avais-je raison de le soutenir ?

—Vous aviez raison, monsieur, répondit Gounod, et pourtant vous n'avez point gagné votre pari. Faites-moi donc le plaisir de vous donner d'autre explication aujourd'hui ; je repondrai demain s'il vous plaît, par une lettre imprimée, car, je vous l'avoue, ce n'est pas la première fois qu'on m'adresse la question que vous m'avez posée.

Le visiteur se retira sans trop comprendre, et le lendemain, en effet, Gounod adressait à son ami M. Ludovic Lalanne, alors directeur d'une curieuse revue, la *Correspondance littéraire*, la lettre suivante, qui mérite d'être conservée et qui répondra aujourd'hui pour l'Palestrina, sans nul doute, comme elle répondait jadis pour Lulli :

Mon cher ami

Depuis la reprise au Théâtre-Français de la comédie du *Bourgeois gentilhomme* accompagnée de la musique de Lulli j'ai reçu la visite de plusieurs personnes qui, par un sentiment de bienveillance dont je suis très reconnaissant, sont venues me demander l'explication d'un fait qui leur avait paru étrange. Elles m'amenaient remarquer et elles m'avaient pas tort l'identité la plus complète entre un motif de la partition de Lulli et un morceau que j'ai moi-même composé pour le *Médecin malgré lui*. Comme la question pourrait se renouveler je me décide à envoyer la réponse que je leur ai faite en la priant de l'insérer dans le prochain numéro de la *Correspondance littéraire*.

En 1851 si j'ai bonne mémoire, l'Opéra voulut donner, au profit de la caisse des pensions une représentation extraordinaire dans le prologue de la pièce devait figurer le *Bourgeois gentilhomme* avec les scènes de ballet intermèdes et autres morceaux que Lulli avait jadis adaptés à la pièce de Molière. Mais il était indispensable de remanier complètement l'instrumentation de l'ouvrage pour le mettre en rapport avec les moyens actuels de notre scène moderne. La administration me proposa ce que j'accepta de me charger de ce travail qui ne me rapporta absolument que le plaisir de le faire, et même à cette occasion, mon nom ne fut prononcé nulle part. Je n'ai point changé une note aux mélodies du maître, seulement, une ou deux entrées de la pièce, celle des *garçons tailleurs*, n'ayant pas été mises en musique par Lulli, il devenait nécessaire de combler cette lacune. Je composai alors un petit morceau, auquel je tâchai de donner un style qui se rapprochât autant que possible de celui de la partition de la scène si j'ai réussi, Lulli en jugera mieux que moi, car, le jour où Berlioz qui se trouvait avec moi à l'Opéra à la première représentation du *Bourgeois gentilhomme*, et à qui j'avoue confié le secret de cette adaptation, m'a pu, à l'addition distinguer le morceau ajouté par moi à l'ancienne partition et l'on comprendra facilement à quel point j'ai été flatté d'avoir pu dérouter un connaisseur aussi pénétrant.

C'est au même morceau que je crus pouvoir, puisque il m'appartient, reprendre et placer dans le *Médecin malgré lui*, au début de l'ouverture et dans la marche des musiciens, à la fin du second acte.

Enfin, c'est la partition de Lulli telle qu'elle a été arrangée par moi qui a passé à l'Opéra au Théâtre-Français.

Voilà, en deux mots l'explication de la colère dont qui a dû frapper un certain nombre de personnes que les apparences auraient pu autoriser à me prendre pour un plagiaire. Je ne l'ai jamais été, je ne le suis pas et j'espère bien ne le jamais ; mais ce que je serai toujours, c'est ton dévoué et sincère ami

CHARLES GOUNOD

Paris, ce 16 février 1885

La lettre à M. Ludovic Lalanne a, comme on voit, le plus grand intérêt artistique. Berlioz ne réconnaissant point la soudure faite par Gounod dans les airs de Lulli ! Gounod apportant son hommage à Molière avant même d'écrire le *Médecin malgré lui* ! Il y a là un fait très particulier, et si le maître qui a écrit la *Messe de Pâques* n'est, comme on l'a dit, inspiré de l'Attention, on n'est pas qu'il en eût la musique sous les yeux, c'est qu'il en a l'âme et la passion dans le cœur.

Un jugement qui intéresse au plus haut degré les pharmaciens de France et les liquoristes.

Ces dernières, ainsi que les limonadiers, ont-ils le droit de vendre du "vin de quinquina ?"

Est-ce un médicament, dont les pharmaciens doivent avoir le monopole, ou bien une boisson hygiénique dont la vente est libre ?

Le tribunal correctionnel de Saint-Etienne, saisi de cette question, s'est prononcé contre les pharmaciens, et a déclaré qu'il considérait comme libre la vente du vin de quinquina.

HOSTETTER'S CELEBRATED STOMACH BITTERS

Les Bitters de Hostetter sont et meilleur tonique connu pour les personnes nerveuses ; ils aident à la digestion et à l'assimilation des aliments, ainsi qu'au fonctionnement du foie et de l'intestin. Le système s'améliore également, les nerfs prennent de la vigueur et en calment, les maux de tête cessent, et cette indécision, si pénible qu'elle est, disparaît avec le bien-être et la bonne humeur. Pour établir sa santé sur une base sûre, faites usage de ces bitters fortifiants. En vente chez tous les pharmaciens et marchands en général.

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES

TRANSMISES A L'ABEILLE

FRANCE.

Le journal des Débats—Le différend au sujet du Bosphore Egyptien.

Paris, 22 avril—Le journal des Débats dit ce matin, au sujet de la déclaration de M. Gladstone, par laquelle celui-ci assume la responsabilité de la suspension du journal le Bosphore Egyptien :

"C'est à l'Angleterre maintenant que la France doit s'adresser pour obtenir une satisfaction. Nous maintiendrons nos droits, et nous ne manquerons pas de moyens suffisants pour le faire."

On rapporte au cette ville que la flot